

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1984)
Heft: 6

Rubrik: Journal des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ticino

La SPSAS del Giura ospite della Galleria SPSAS di Locarno

L'esposizione delle opere dei colleghi Angi, Jeanbourquin, Henry, Houriet, Stékoffer della sezione Giura rientra nell'ottica e nel potenziamento degli scambi culturali fra le sezioni della SPSAS Svizzera onde poter mostrare intendimenti artistici influenzati da differenti culture ma che tutto sommato costituiscono una tessera del mosaico artistico svizzero. Perché la sezione Giura della società pittori, scultori e architetti svizzeri? Il motivo fondamentale va ricercato attraverso un'analisi delle condizioni operative degli artisti ticinesi e giurassiani.

Le due regioni, pressoché diametralmente opposte geograficamente, sentono disagi dettati da una parte da un confine geografico-politico – Italia, rispettivamente Francia – d'altro lato una divergenza culturale assai preponderante tra una cultura alemannica, lo si voglia o no, sempre più sovrana.

Quindi due identità di minoranza che tentano, con tutte le forze attive di far capire che esistono.

Esistono e operano nel contesto artistico svizzero proponendo, attraverso le loro attività d'associazione, manifestazioni culturali che promuovono sicuramente questi intendimenti.

Secondo motivo assai importante è il riconoscimento di una regione della Svizzera che ha saputo lottare, non solo culturalmente, per l'ottenimento della loro indipendenza etnica e quindi un omaggio a questa nuova sezione della SPSAS che raggruppa giovani forze come simbolo fattivo di questa situazione.

Inoltre un'occasione per contraccambiare l'ospitalità elargita ad un gruppo di membri attivi della SPSAS Ticino che nel mese di novembre scorso ha potuto mostrare le loro opere presso la Halle des expositions di Delémont in occasione di un'esposizione collettiva della sezione Giura.

Quindi tre presupposti che il comitato cantonale del nostro sodalizio oggi conferma a testimonianza di un'apertura culturale da tutti auspicata.

Ci auguriamo che anche il pubblico ticinese e locarnese in particolare abbia a sottolineare con la visita dell'esposizione questa solidarietà ed apprezzare le opere degli artisti presenti.

A loro vada il miglior augurio per l'impegno dimostrato nel portare a Locarno il meglio della loro opera.

Maggia, 19 aprile 1984
Pierre CASÈ
Presidente SPSAS Ticino

② Les formalités douanières au sujet de l'importation et d'exportation des œuvres d'art

A. L'importation

• *Importation définitive*

Globalement les œuvres d'art importées sont soumises à l'impôt. Les originaux, les dessins, les gravures et les sculptures peuvent être exonérés sur demande des droits de douane, mais la taxe de l'icha demeure imposée. Selon l'article 14, chiffre 14, de la loi sur la douane, toutes les œuvres originales à caractère artistique sont libres de taxe, pour autant qu'elles contiennent la signature de leur auteur. Cette disposition concerne les artistes de nationalité suisse (qui ont un domicile en Suisse), qui étudient ou qui exercent leur profession pendant un séjour temporaire à l'étranger.

Pour obtenir une exonération de la taxe, une demande doit être clairement formulée à la Direction des douanes qui est compétente sur le territoire, dans lequel l'étudiant ou l'artiste a son domicile. Cette demande doit parvenir à l'Office des douanes avant l'importation.

• *Importation temporaire*

En ce qui concerne l'importation d'œuvres d'art, dont le propriétaire est une personne domiciliée à l'étranger, une exonération de la taxe peut être attribuée pendant la durée d'une année à condition que l'œuvre soit destinée à une exposition, à une vente éventuelle ou à une expertise. Cette possibilité ne peut avoir lieu que si l'œuvre bénéficie d'un laissez-passer. La demande pour cette forme particulière de transaction doit se faire en deux exemplaires auprès du poste de douane d'importation avec une liste exacte (genre d'œuvres, le sujet, le nom de l'artiste, la valeur, s'il s'agit de tableaux les dimensions, etc.). Les frais d'importation (icha) sont à assurer par un versement comptant ou par une caution, éventuellement encore avec l'intermédiaire d'une entreprise de transport enregistrée en Suisse.

Pour le retour de telles œuvres d'art, la radiation du laissez-passer se fera au poste de douane d'exportation dans les délais prévus. Les œuvres qui restent en Suisse seront dédouanées en même temps. L'icha (momentanément 9,3%) sera calculé sur le prix de vente et les quittances de la vente seront présentées également à la douane. Le montant déposé à l'importation ou la différence de prix sera remboursée et, s'il s'agit d'une caution, elle sera libérée.

B. Exportation

• *Exportation définitive*

Les œuvres qui, selon le droit des douanes en Suisse, sont en libre circulation, seront annoncées au poste de douane adéquat, munies d'une déclaration d'exportation. Aucune charge ne sera prélevée pour ce genre d'exportation.

• *Exportation temporaire*

Les œuvres d'art accompagnées d'une liste exacte en deux exemplaires sont annoncées au poste de douane d'exportation avec un laissez-passer ou un préavis en indiquant le but de l'exportation temporaire. Le laissez-passer ou le préavis est valable une année. Il permet le libre retour des œuvres concernées. Aucun dépôt ne doit être garanti.

③ L'icha à l'importation

Cette taxe d'importation s'élève généralement à 9,3% de la valeur du produit, franco frontière suisse. Au cas où une œuvre est importée, à savoir qu'elle est vendue de l'étranger en Suisse, la base de calcul de la taxe est fondée sur la valeur que le vendeur fixe pour l'objet concerné. Il faut présenter la preuve au poste de douane au moyen d'une copie de cette facture qui authentifie le prix à payer.

Parfois on ne connaît ni l'acheteur ni le prix exact des œuvres d'art au moment de l'importation. Dans de pareils cas il faut éviter de déclarer n'importe quel prix d'achat à l'étranger, encore moins une estimation sur le prix de production, ni même les charges que représentent les matériaux utilisés. On utilisera comme référence pour le montant de la taxe (qui doit figurer dans la déclaration de douane) le prix que le propriétaire espère obtenir auprès d'une tierce personne en Suisse pour la vente d'une œuvre. Cette disposition est valable aussi bien pour l'importation définitive que temporaire d'œuvres d'art.

Si le résultat de la vente diffère de la valeur déclarée lors du dédouanement, la personne concernée a la possibilité de faire changer l'avis d'importation dans les cinq années qui suivent, à la Direction générale des douanes. Une telle pratique est envisagée aussi au moment où l'acheteur ne revend pas l'œuvre; dans ce cas le taux des charges n'est plus de 9,3%, mais de 6,2%.

Zürich

Die kleine Schar Zürcher Kolleginnen und Kollegen welche sich am 30. Juni und 1. Juli nach Delsberg an die Delegiertenversammlung der GSMBA begab, ahnte wohl nicht mit welcher Freude und bester Organisation sie von unseren Jurassiers empfangen würde. Ein ausserordentlich würdiger Empfang, welcher uns die jüngste unserer Sektionen mit ihren 21 Mitgliedern bereitete. An das musste man als Zürcher denken, als eine der grossen Sektionen mit über 350 Mitgliedern. Die Delegiertenversammlung war deshalb wieder die beste Gelegenheit zu Fühlungnahme unter den einzelnen Sektionen. So gilt unser Dank den Kollegen aus dem neuen Kanton ebenso wie den Behörden, welche es verstehen, der Kunst im Jura die Bedeutung zu geben, welche ihr zukommt. Wir Zürcher danken für die charmante Aufnahme, die guten Unterkünfte, Bewirtung und, last but not least, die vielseitige Unterhaltung am Künstlerfest.

Neben der seriösen Erledigung des Geschäftlichen kam an der Tagung auch das Fachliche nicht zu kurz. Man freute sich an aufblitzenden Gesprächen im anderssprachigen Milieu, und eine Werkschau in der Galerie du Cenacle zeigte Arbeiten der hier ansässigen Künstler. Der Empfang durch den Maire von Delémont im Hotel de Ville, dessen humorvoller Rede man, mit einem Glas Weisswein in der Hand, gerne zuhörte, leitete über zum Abend des Künstlerfestes im Nachbarort Undervelier wo es mit Nachtessen, Musik und Tanz weiterging bis in die Morgenstunden.

Der Sonntag brachte wieder eine Carfahrt diesmal nach dem schönen Städtchen Saint-Ursanne. Unterwegs bewunderten wir, wie schon am Vortag, noch einmal «Fritz» das Soldatendenkmal von L'Eplatenier aus dem ersten Weltkrieg. Eben die letzten Woche wieder aufgestellt und «angeklebt» gab es zu mancher witzigen Äusserung Anlass. Der Künstler hatte hier etwas Heroisches geschaffen als Andenken an eine lange Kriegszeit. Hatte es noch diese Bedeutung für uns? Dieses Gefühl für Heroismus scheint uns verloren gegangen: die Helden sind müde! Oder der Heroismus scheint sich immer mehr leise in unserem Inneren zu manifestieren. So empfand man anschliessend die Ausstellung der grossen, farbigen Leinwände von Jean Messagier wie eine Antwort auf diese Fragen. Diese impulsive Malerei, ausgestellt in der abgeklärten Architektur der Klosterkirche, wirkte einesteils wie ein Aufschrei, unsere heutige psychische Situation darstellend, aber wiederum auch so humorvoll und zuversichtlich. Welch eine mutige Tat der Veranstalter dieser Ausstellung.

André RICHARD

SECTIONS

Sous la responsabilité
des sections
Auf Verantwortung
der Sektionen

SEKTIONEN

SECTIO

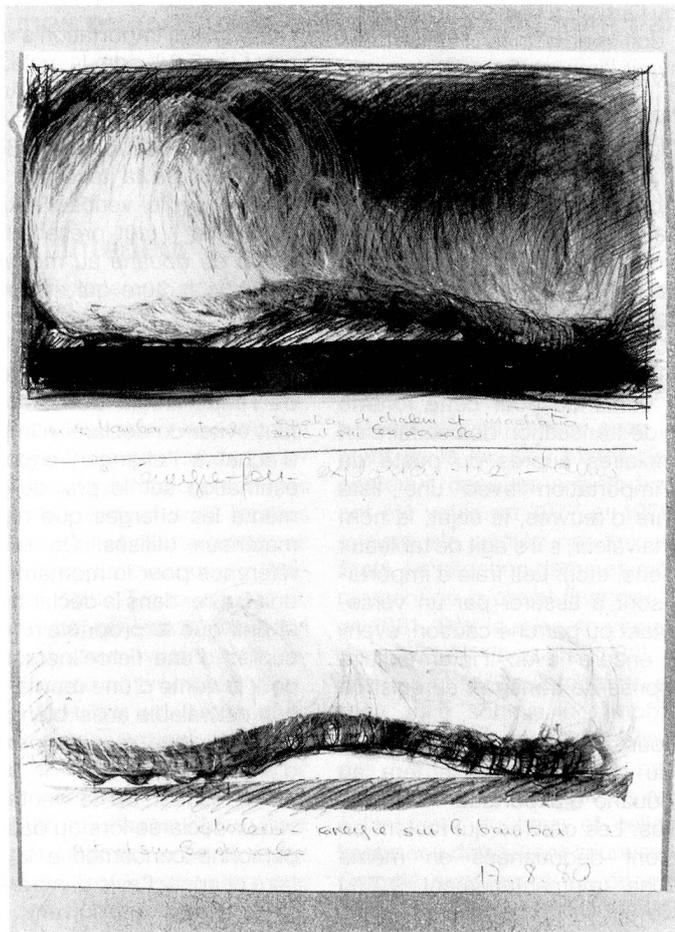
Genève

Simultanément dans les deux lieux sis en l'île, «Halle sud» et «Centre d'art visuel», du 17 octobre au 4 novembre 1984, se tiendra une exposition proposée par les artistes constituant le groupe «Espace corps» de Genève.

Réunis depuis sept ans autour d'une pratique de l'eutonie, les artistes de ce groupe présentent des travaux qui se veulent l'expression d'une expérience impliquant à la fois des démarches personnelles et un esprit commun, et cela au travers de leurs langages spécifiques: dessin, peinture, terre, installation, son, voix, geste, écriture. Les œuvres mon-

trées relèvent d'études notées sur le vif lors des rencontres et de séminaires réguliers qui débouchent ensuite sur des œuvres plus élaborées, enrichies précisément par la pratique de l'eutonie.

Habiter son corps, sentir les autres et l'espace environnant permet d'habiter l'œuvre, de la rendre visible par les traces allant d'une volonté agissante à une expression spontanée: rythme et sonorité de la couleur dans un flux et reflux des sensations, retenue et générosité du dessin, appel et écho des sens et des mots. Il en résulte des œuvres données à voir, à analyser, à sentir, à ressentir, à méditer.



Christine Wylef, Colonne sur bambou,
1980 (dessin sur papier, 58x44 cm).
Exercice de conscience du contact de la
colonne vertébrale et du bambou.
Perception de détente génératrice de
chaleur rayonnante.

S
SEKTIONEN
SE

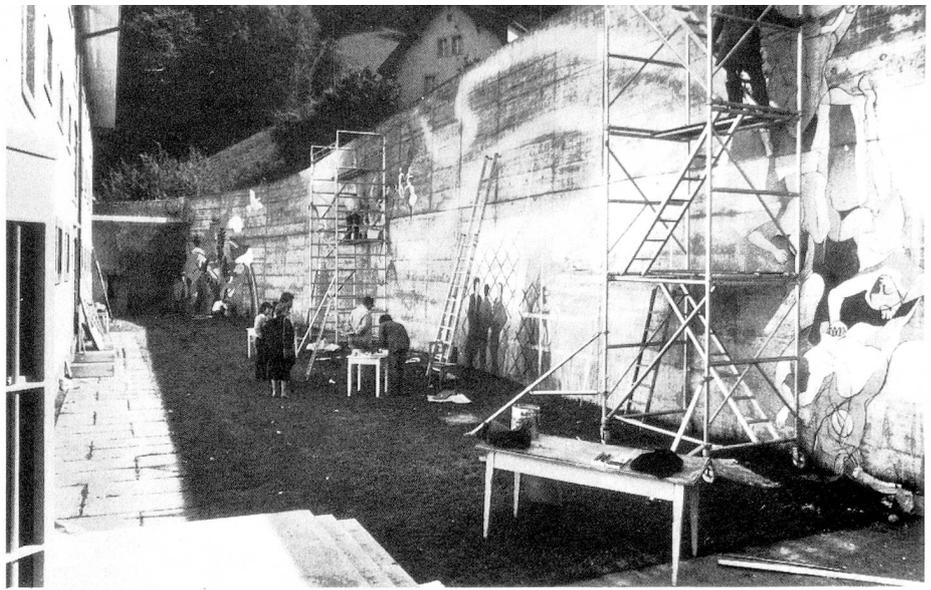


Photo Eliane Laubscher

Valais

Dans le cadre des fêtes du Rhône et à la demande des organisateurs, la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, section valaisanne (présidée par Pierre Loye, du Trétien) a organisé à la ferme Vannay, une exposition.

Cette initiative a permis de présenter treize représentants de l'art pictural et sculptural du Vieux-Pays.

La section valaisanne de la SPSAS, en acceptant de participer avec une délégation de ses membres à une exposition à Monthey, a présenté une belle diversification des techniques, d'approcher des représentants d'un secteur de la culture valaisanne, de faire des comparaisons, d'apprécier les efforts de la SPSAS qui recherche ainsi une approche directe avec le public afin de réaliser des échanges de vues toujours bénéfiques pour chacun.

Ont participé à cette exposition: Christine Aymond (tapisserie), Vérossaz; Albin Blanchet (dessins), Sion; Daniel Bollin (peintre), Fully; Michel Bovisi (peintre), Martigny; Jean-Pierre Coutaz (peintre), Saint-Maurice; Raoul Chédel (photo), Martigny; Michel Favre (sculpture), Martigny; Laurent Imsand (sculpture), Bra-mois; Pierre Loye (pastel), Le Trétien; Michel Piotta (peintre), Monthey; Paul Messerli (peintre), Martigny; André-Paul Zeller (sculpture), Antagne-sur-Ollon; Mirza Zwissig (sculpture), Sierre.

*In Nouvelliste
et Feuille d'avis du Valais
du 7 juin 1984*

Fribourg

Zehn Künstler der Sektion Fribourg bemalen eine Gefängnis-mauer

Im Auftrag der Stadt Fribourg, die einen Kredit von Fr. 20000.- bewilligte, erhielten Künstler der SPSAS Freiburg den Auftrag, die Mauer des Innenhofs des Zentralgefängnisses farbig zu gestalten. Eine ganz neue, ungewohnte Aufgabe. Zehn von uns entschlossen sich zu dem Wagnis, die etwa 30 m lange und 6 m hohe Mauer zu bemalen. Anfangs versuchten wir noch, die Verschiedenheit unserer Ausdrucksart mit einem Thema oder einem Leitgedanken zu vereinen. Schlussendlich arbeiteten einige zusammen, die anderen individuell.

Die Mauer wurde nicht in einzelne Bezirke aufgeteilt, sondern eine Arbeit «floss» in die andere über. Das Ganze sieht ein wenig aus wie ein Bilderrätsel, vielleicht zusammengehalten von einem kleinen Flugzeug, dessen rosa Rauchwolken einen versponnenen Text auf die Mauer schreiben.

Die Arbeit war recht mühsam, immer im Kampf gegen das schlechte Wetter. Einmal wurde die Arbeit zweier Tage von einem Platzregen zunichte gemacht. Die Mauer, ein roher, unregelmässiger Beton, leistete uns Widerstand. Wir hatten zu wenig Gerüste zur Verfügung, weil anlässlich des Papstbesuches alle Gerüste der Stadt zur Fassadenerneuerung gebraucht wurden.

Trotzdem war das Ganze ein sehr positives Erlebnis. Jeder verwirklichte seine Idee und doch hatten wir das Gefühl von Gemeinsamkeit.

Während der Arbeit an der Mauer kamen uns laufend neue Ideen, wie man Mauern bemalen, wie man sie farbig, fröhlicher, interessanter gestalten kann.

Es gäbe noch viele graue Mauern, die man mit einem Kredit und der Zusammenarbeit einiger Künstler beleben könnte.

Dix artistes fribourgeois peignent le mur d'une prison

La ville de Fribourg a attribué un crédit de Fr. 20000.- pour l'exécution d'une peinture murale à la prison centrale de Fribourg. Elle a chargé des artistes de la SPSAS Fribourg de réaliser cette œuvre monumentale.

Pour nous, c'était quelque chose de nouveau et d'insolite que de peindre une surface de 300 m².

Dix d'entre nous se plongeaient dans l'aventure. Au début, nous cherchions à trouver la manière de nous exprimer avec un thème ou un fil conducteur. Finalement, quelques-uns travaillaient ensemble, les autres individuellement. Le mur n'était pas partagé en «districts» mais un travail s'intégrait dans l'autre. Le tout devient un peu comme un rhébus, peut-être mis en unité par un petit avion qui «inscrivait» des nuages roses formant un texte farfêlu sur le mur.

Le travail était pénible, toujours en lutte contre le mauvais temps. Le travail de deux jours fut détruit par une averse.

Le mur (béton brut et irrégulier) nous résistait. Nous n'avions pas assez d'échaffaudages, car tous étaient utilisés pour les rénovations de façades à l'occasion de la visite du Pape...

Malgré tout, nous avons le sentiment de vivre quelque chose de positif. Chacun réalisait sa propre idée et pourtant on avait l'impression de collaborer.

En cours de travail, nous avons d'autres idées, à savoir comment peindre, embellir, enrichir, rendre plus gai des murs. Il y a sans doute d'autres murs gris qu'on pourrait faire vivre avec un crédit et avec la collaboration de quelques artistes.

Iseut BERSIER

Iseut BERSIER

